



Sav inexistante pour tapis de course comandé sur internet

Par **PKouz**, le **06/04/2010** à **16:03**

Bonjour,rrnrnJ'ai commandé un tapis de course chez universfitness.com . Celui ci a très bien fonctionné pendant 1 an, mais dernièrement le châssis c'est fissuré et le tapis n'est plus utilisable. La garantie pour le châssis est de 5 ans. J'ai donc essayé de les contacter sur leur numéro de téléphone de nombreuses fois, sans réponses. Je leur ai laissé à chaque fois des messages vocaux en les priant de me contacter, en vain.Je leur ai envoyé des E-mail, toujours aucun signe de vie de leur part. J'ai trouvé alors sur internet que je n'étais pas la première personne qui avait ce problème avec le SAV de universfitness. Je leur ai donc envoyé un recommandé, en leur précisant que si dans un délai de 10 jours ils ne me contactaient pas pour régler le problème, je ferais valoir mes droits du consommateur devant un juge. Celà fait maintenant deux semaines qu'ils ont reçu ma lettres, et toujours pas de nouvelles.rrnrnQue puis-je faire pour me faire réparer, remplacer, ou rembourser le tapis de course?rrnrnJe vous remercie d'avance pour vos réponses.